

## Procès-verbal

### Association de protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC)

#### Assemblée générale du 31 août 2003 09h30 à 12h00 au CTEL

Accueil des membres et non-membres propriétaires du Lac Caribou. Café, jus et muffins sont servis. Inscription de nouveaux membres.

#### **Membres du Conseil provisoire présents :**

Micheline Bazinet	Diane Lachaine
Claude Bélanger	Benoît Leblanc
Pierre Benoît	Richard Tees
Louise Brault	Michel Vézina
Dominique Grenier	

#### **Membres du Conseil provisoire absents :**

Denis Mayers, Pierre Lussier et Jean Trudel.

**Soixante-treize (73)** personnes sont présentes à l'Assemblée.

#### **1. Ouverture de l'Assemblée : Diane Lachaine**

Ouverture de la rencontre à 09h40.

##### **1.1 Mot de bienvenue**

Diane Lachaine débute l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux participants qui ont répondu en grand nombre. Elle présente et remercie Madame Lise Wirriot, directrice du CTEL, qui met gratuitement à la disposition de l'Association la salle pour la tenue de la rencontre ainsi que nos commanditaires, la Caisse populaire de Saint-Faustin-Lac-Carré pour les pochettes, et le Métro Chèvrefils de Sainte-Agathe pour le café, les jus et les muffins.

Elle réfère à la première rencontre des propriétaires du Lac Caribou du 8 juin 2003 où il a été manifesté une volonté générale de protéger notre lac et son environnement.

Elle souligne également la présence du maire de la municipalité de Montcalm, M. Steven Larose.

Elle explique le but de la réunion, soit officialiser la création de l'Association et le déroulement de la rencontre. Après chaque bloc de présentation, il y aura une courte période de questions et une autre à la fin de la rencontre. Lors du pique-nique qui suit immédiatement la réunion, les membres du Conseil seront disponibles pour répondre et discuter avec vous.

##### **1.2 Présentation des membres du Comité provisoire et de leurs responsabilités.**

Diane Lachaine présente les membres du Comité provisoire formé lors de la réunion du 8 juin 2003.

Benoît Leblanc	Trésorier et sous-comité Bateaux
Claude Bélanger	Sous-comité Tributaires et sous-comité Qualité de l'eau
Denis Mayers	Sous-comité Tributaires et sous-comité Installations septiques
Dominique Grenier	Sous-comité Communications (communications électroniques, création du site Web, rédaction du Journal)
Jean Trudel	A occupé le poste de secrétaire, maintenant vice-président, et sous-comité Rives et littoral
Louise Brault	Secrétaire, sous-comité Bateaux
Michel Vézina	Sous-comité Qualité de l'eau
Micheline Bazinet	Rédactrice du Journal
Pierre Lussier	Conseiller
Richard Tees	Sous-comité Installations septiques et communications avec la municipalité de Montcalm
Serge Bastien	A occupé le poste de vice-président, sous-comité Bateaux, élaboration de la Mission, objectifs et règlements de l'Association et le Plan d'action 2003-2004. Serge a démissionné et le remercie pour son support et dévouement exceptionnel
Diane Lachaine	Présidente, sous-comité Rives et littoral, élaboration de la Mission, objectifs et règlements de l'Association et le Plan d'action 2003-2004

Également, Pierre Benoît et Jean-Pierre Charrette qui ont fait un bout de chemin avec le Comité provisoire, mais qui ont démissionné récemment.

Richard Tees présente Diane Lachaine.

En douze semaines, le Comité provisoire et les sous-comités ont travaillé très fort sur les préoccupations soulevées par les participants lors de la réunion du 8 juin 2003 de façon à pouvoir vous présenter aujourd'hui la source de ces problèmes et des solutions proposées à court, moyen et long terme. Le Comité s'est réuni à quatre reprises, en plus des autres réunions de travail de recherche.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Lemoine, secondé par Ginette Gauvin, et adoptée à l'unanimité.

#### **1.4 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2003**

Le suivi du procès-verbal du 8 juin 2003 est fait. Diane Lachaine précise qu'au point 5.1 « Liste électorale et vote par la poste », que le Conseil municipal de Saint-Faustin-Lac-Carré est revenu à deux autres reprises sur le rejet du vote postal. Diane Lachaine sensibilise les participants à veiller à ce qu'ils soient inscrits sur la liste électorale et se prévalent de leur droit de vote.

L'adoption du procès-verbal du 8 juin 2003 est proposée par Micheline Bazinet, secondée par Garry Plaxton, et adoptée à l'unanimité.

## **2. Création officielle de l'Association**

### **2.2 Adoption de la mission, des objectifs et de la réglementation de l'Association – Diane Lachaine**

Le point 2.2 de l'ordre du jour est traité en premier, car les points 2.1 et 2.3 en découleront. Après présentation des grandes lignes du document par Diane Lachaine, Jean Lemoine propose deux amendements à l'Assemblée.

**2.2.1** À l'item 7, on devrait lire « Conseil général » au lieu de « Comité exécutif » de préciser que le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier sont élus par et parmi les membres du Conseil général

**2.2.2** Définition d'un membre à l'item 4.1, il propose le terme « résident » au lieu de « propriétaire » et qu'une personne propriétaire de plusieurs propriétés et/ou terrains puisse cotiser autant de fois que le nombre de propriétés et/ou terrains et par le fait même ait autant de droit de vote.

Diane Lachaine explique qu'après maintes discussions, il a été décidé qu'un propriétaire-membre équivaut à un vote pour éviter de noyauter les votes, ceci dans un objectif d'équité, et qu'une personne possédant plus d'une propriété et/ou terrain n'est qu'un seul membre avec droit d'un seul vote. Par contre, un propriétaire-membre peut désigner un représentant qui aura droit de vote et un membre ne peut être représentant que d'un seul autre membre.

Après discussions, on passe au vote sur la proposition 2.2.2, Contre 29, Pour 13.

La proposition est rejetée à majorité.

Il est donc proposé que l'article 4.1 soit modifié pour se lire comme suit : « qu'un propriétaire de plusieurs résidences et/ou terrains soit considéré comme membre unique et par conséquent, n'aura droit qu'à un seul vote, nonobstant le nombre de propriétés et/ou terrains qu'il possède. »

Les deux amendements 2.2.1 et 2.2.2 sont proposés par Claude Trudel, secondé par Garry Plaxton, et adoptés à l'unanimité.

### **2.1 Résolution pour la création de l'Association – Diane Lachaine**

### **2.2 Confirmation des membres du Conseil général – Diane Lachaine**

Ces deux résolutions sont proposées par Pierre Desmarais, secondé par France Lemoine, et adoptées à l'unanimité.

# **Résolution pour la création de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou (APELC)**

Lors de l'Assemblée générale des membres du 31 Août 2003 se tenant au CTEL dans la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré,

Il est proposé par Pierre DesMarais

secondé par France Lemoine

de créer officiellement l'Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou (APELC), d'adopter la mission et les règlements qui sont proposés par le Comité provisoire et dont copie est remise aux participants.

Adoptée.

Par le secrétaire... Louise Brault

et la présidente... Diane Lachaine

le 31 août 2003

# **Résolution pour la création du Conseil général de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou (APELC)**

**Lors de l'Assemblée générale des membres du 31 Août 2003 se tenant**

au CTEL dans la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré,

Il est proposé par...Pierre DesMarais

secondé par...France Lemoine

de créer officiellement le Conseil général de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou (APELC) dont le mandat est défini aux règlements adoptés précédemment. Ce comité sera composé des membres du Comité provisoire nommé le 8 juin dernier et qui devient le conseil général, il sera composé des membres suivants:

**durée un an**

Claude Bélanger  
Micheline Bazinet  
Pierre Lussier  
Richard Tees

**durée deux ans**

Benoît Leblanc  
Diane Lachaine  
Denis Mayers  
Dominique Grenier  
Jean Trudel  
Louise Brault  
Michel Vézina

Adoptée

Par le secrétaire Louise Brault  
et la présidente Diane Lachaine  
le 31 août 2003

#### **2.4 Budget 2003-2004 - Benoît Leblanc**

Aujourd'hui, nous sommes 73 membres et présentation du budget en ANNEXE 1 . Le budget est proposé par Éric Cypihot, secondé par Marc-André Soublière, adopté à l'unanimité.

### **3. Communications avec les membres**

#### **3.1 Liste des membres et promotion de l'Association - Benoît Leblanc**

Benoît Leblanc mentionne qu'il y a certaines erreurs et/ou omissions sur la liste des membres inscrite sur le Journal. Il demande aux membres concernés de le rencontrer après la réunion pour rectifier le tout. De plus, il mentionne les nouveaux membres d'aujourd'hui. Il ajoute qu'un formulaire d'adhésion à l'Association est inséré dans la pochette, parlez-en à vos voisins et amis du Lac.

\* Liste des membres ANNEXE II

#### **3.2 Le site Web - Dominique Grenier**

Dominique Grenier présente le site Web de l'Association. Ce site est un moyen efficace et moderne de s'informer, de communiquer. Vous trouverez sur le site (<http://www.apelc.net/apelc>) les Règlements, le formulaire d'adhésion, la liste des membres, le Journal Vol.1 # 1 et les différents rapports des comités. Ces informations seront tenues à jour régulièrement et avec le temps, d'autres informations et/ou documents y seront apportés.

#### **3.3 Le journal et les communiqués - Micheline Bazinet**

Micheline Bazinet présente le Journal de l'Association, instrument de divulgation des activités de l'Association, de capsules de conseils recueillis auprès de la FAPEL ou d'autres organismes et d'évènements qui se tiennent touchant la protection de l'environnement des lacs. Ce Journal paraîtra deux fois l'an.

Diane Lachaine ajoute que différents dépliants et/ou documents (tel que Espèces d'arbustes et d'arbres pour le reboisement) seront disponibles au pique-nique pour les participants intéressés.

### **4. Rapports des comité de travail**

#### **4.1 La qualité de l'eau et l'eutrophisation du lac - Michel Vézina et Claude Bélanger**

Claude Bélanger nous résume le document de travail sur la situation actuelle de notre lac et situe les différentes étapes de la vie d'un lac, des conséquences des activités humaines sur l'écosystème du lac, des sources de pollution. Il rappelle qu'il existe entre autres deux sources de pollution très importantes, soit chimique et bactériologique. Constat, le lac Caribou vieillit (s'eutrophise) prématurément, il y a des solutions.

Diane Lachaine invite les participants à la rencontre du 28 septembre 2003 à Saint-Faustin-Lac-Carré où Louise St-Cyr, biologiste, présentera le rapport d'étude d'eutrophisation de six (6) lacs de la région, effectuée en août 2003, dont le Lac Caribou, partie ouest.

Michel Vézina nous souligne qu'il a réalisé plusieurs échantillonnages d'eau à différents endroits du lac et différentes dates au cours de l'été. Ces analyses démontrent que la qualité de l'eau pour la baignade est excellente, mais non consommable (bouillir au moins cinq (5) minutes avant consommation).

Un processus est élaboré en ce moment pour tenir à jour des statistiques et graphiques des tests effectués avec observations pertinentes au moment de

l'échantillonnage. Ce processus permettra de suivre l'évolution de notre lac et nous aidera à constater les changements bénéfiques ou non face à nos comportements modifiés.

#### **4.2 Les rives et le littoral - Diane Lachaine**

Présentation du document de travail par Diane Lachaine. Elle souligne le travail extraordinaire de Jean Trudel sur l'importance de préserver nos rives et le littoral. Par ignorance, on a déboisé les rives. Aujourd'hui, comme nous sommes conscients des conséquences des gestes posés dans le passé, nous travaillerons à corriger la situation. Nous avons l'information pour comprendre et agir. D'ailleurs, Jean Trudel a participé à une journée de formation sur la renaturalisation des rives offerte par la CRELA. Un projet pour aider à régénérer nos rives sera initié pour aider au reboisement.

#### **4.3 Les fosses septiques - Richard Tees**

Pour les installations septiques, Richard Tees a préparé un document où cinq (5) points sont énumérés pour bien gérer son installation et vous y retrouverez les trois (3) objectifs de l'APELC. Un programme de validation des installations septiques sera effectué par les municipalités pour avoir un aperçu des classifications des installations de l'ensemble des propriétés du lac.

#### **4.4 Les tributaires - Claude Bélanger**

Diane Lachaine confirme que la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré a accepté d'inclure dans le mandat de la firme Biofilia, l'analyse de trois de nos principaux tributaires. Les tributaires et les bassins versants alimentent le lac des eaux de pluie, des montagnes et de sédiments. Suite aux analyses de la firme Biofilia, cette dernière sera en mesure de nous conseiller des solutions face à ces apports et nous pourrons entreprendre des démarches auprès de la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré afin d'y apporter des corrections s'il y a lieu. À noter que le lac Caribou est tributaire du lac Earl.

#### **4.5 Les bateaux et le registre de consultation - Benoît Leblanc**

Benoît Leblanc présente le document du comité, les trois objectifs, les conséquences, les étapes du processus décisionnel ainsi que la consultation auprès de tout propriétaire, membre ou non, et de l'échéancier. Le processus de consultation de l'Association débute aujourd'hui et se poursuivra au cours de l'automne/hiver/printemps 2003-2004.

Quelques objections surgissent parmi l'assistance : y a-t-il d'autres solutions, autre réglementation, quelle est la principale cause de pollution, y a-t-il des membres du Conseil qui possèdent des embarcations motorisées ???

Diane Lachaine explique qu'après maintes discussions, la solution envisagée la plus viable est celle présentée dans le document en raison du désir majoritaire émis par les participants lors de l'Assemblée du 8 juin 2003, des conséquences néfastes, de la grandeur du lac. Nous avons établi un processus démocratique. Elle précise que c'est un ensemble de situations qui provoque la pollution et la dégradation de l'écosystème du lac et que les embarcations motorisées en font partie.

Claude Bélanger mentionne qu'en ce qui concerne une autre réglementation, selon les critères établis par les gouvernements, une distance de 100 mètres des rives donnerait un couloir plus que restreint à la circulation d'embarcations motorisées pour notre lac et, à certains endroits, serait même interdite. En plus, la pollution sonore n'en n'est pas moins négligeable.

Benoît Leblanc dit que le registre de consultation est disponible pour signature au pique-nique.

5. **Présentation du plan d'action 2003-2004 – Michel Vézina**  
Michel Vézina présente le plan d'action 2003-2004. en ANNEXE III

6. **Période de questions**  
Les embarcations motorisées reviennent sur la sellette.

Diane Lachaine rajoute que nous avons un processus de consultation démocratique et que des membres du Conseil possèdent des embarcations motorisées.

Richard Tees intervient et souligne que le Conseil a été soucieux de l'ensemble des problématiques, que ce document est l'aboutissement de douze (12) semaines de travail (recherches, discussions, analyses) et que ce document répond au vœu exprimé par la majorité des gens présents à la première assemblée du 8 juin 2003.

7. **Prochaine rencontre et clôture de la rencontre**  
La prochaine assemblée sera convoquée pour le début de l'été 2004.

**L'assemblée est levée à 12h30.**



**ANNEXE I**  
**BUDGET DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION**  
**DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC CARIBOU**  
**( AU 31 AOÛT 2003 )**

**REVENUS : 62 MEMBRES X 20\$ 1 240\$**

DÉPENSES :

( 5 juillet 2003 cotisation CP St-Faustin )	5.00\$
( 1 août 2003 assemblée générale du 8 juin )	69.52\$
( cotisation annuelle FAPEL )	75.00\$

---

**TOTAL DES DÉPENSES 149.52\$**

**SOLDE AU 31 AOÛT 2003**

**1090.48\$**

Prévision des dépenses pour l'année 2003 et 2004 :

( journaux )	100.00\$
( assemblés générales	250.00\$
( Babillards )	250.00\$
( fournitures papeteries )	80.00\$
( site internet )	75.00\$
( réunions du conseil )	80.00\$
( cotisations d'organismes )	150.00\$

---

**985.00\$**

Prévision du solde reporté au 30 juin 2004

**105.48\$**

B/L 31 août 2003

## Annexe II

### Association pour la protection de l'environnement du lac Caribou (APELC)

#### Objectifs et plan d'action 2003-2004

#### 1. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association

##### Préparer et alimenter régulièrement un carnet de bord du lac

#### 2. Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires

- Effectuer au cours de l'été, de mai à novembre, au moins trois analyses de la qualité de l'eau
- Effectuer l'analyse de trois des cinq ruisseaux tributaires du lac, et ceci, avec la collaboration de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et entreprendre des démarches auprès de la municipalité de Montcalm pour qu'elle participe au moins financièrement à ces travaux
- Procéder à l'évaluation de l'eutrophisation du lac (vieillesse) en collaboration avec la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm
- Développer un partenariat entre SFLC, Montcalm et le Conseil général

#### 3. Prévenir le déboisement et promouvoir la renaturalisation des rives

- Élaborer un document d'information pour les membres de l'association sur les conséquences de la destruction des rives et des avantages du reboisement, ses techniques et composantes (arbres et arbustes)
- Informer les membres sur la documentation existante et étudier la possibilité d'avoir un programme d'accès à coût réduit aux arbres et arbustes pour les propriétaires du lac
- Informer les membres de la subvention municipale de SFLC pour le reboisement et en promouvoir son utilisation
- Mettre sur pied un projet collectif de reboisement avec un objectif précis d'amélioration et des mesures incitatives
- Collaborer avec les municipalités pour le respect des normes environnementales des installations septiques
- Produire un document d'information sur l'entretien des fosses septiques, les conséquences sur l'environnement d'un mauvais fonctionnement et les techniques d'évaluation des installations
- Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation
- Étudier la possibilité d'avoir un programme, pour les membres, à coût préférentiel avec une firme qualifiée pour la vidange des fosses septiques

#### **4. Présence faunique qui perturbe le milieu**

Préparer un plan, sur où s'informer qui aviser, les actions à prendre selon le cas et quoi faire.

#### **5. Assurer des communications régulières avec les membres**

- Créer et mettre à jour un site Web
- Produire un journal de l'association deux fois l'an
- Produire au besoin des communiqués d'information
- Tenir occasionnellement des séances d'informations et organiser des formations
- S'assurer auprès des municipalités d'avoir des babillards d'information aux entrées du lac afin d'informer convenablement les membres
- Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que CCE, FAPEL, RAL, CRELA, et informer les membres de tout sujet d'intérêt

#### **5. Recrutement et maintien du nombre de membre**

- Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC
- Avoir un plan pour accueillir les nouveaux membres et les nouveaux propriétaires
- Créer un fichier contenant les informations sur les membres et les membres potentiels (noms, adresse, courriel, #téléphone, etc.)
- Mettre à jour régulièrement ces données
- Tenir une activité sociale annuelle

**CCE, Comité consultatif en environnement**

**FAPEL, Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs**

**RAL, Regroupement des associations de lacs de SFLLC**

**CRELA, Conseil régional de l'environnement des Laurentides**

**03/08/28**

**ANNEXE III**  
**Liste des membres de l'APELC**

- |                                 |                                      |                                  |
|---------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| 1. Audet Gilles                 | 38. Gonneville André                 | 75. Vézina Michel Ch.<br>Wilfrid |
| 2. Auger Pierre                 | 39. Grenier Dominique                |                                  |
| 3. Allen Léonard Jeanine        | 40. Grenier Michel                   | 76. Winikoff Henry               |
| 4. Arshoun Elie                 | 41. Laberge Nicole                   | 15/09/2003                       |
| 5. Barot Louis                  | 42. Lachaine Diane                   |                                  |
| 6. Bastien Serge                | 43. Laviolette Gisèle                |                                  |
| 7. Bastien Yves                 | 44. Leblanc Benoit                   |                                  |
| 8. Bazinet Michel               | 45. Leblanc Gaétan                   |                                  |
| 9. Bazinet Micheline            | 46. Lefrançois Gérald                |                                  |
| 10. Bélanger Claude             | 47. Legault Armand                   |                                  |
| 11. Benoît Pierre               | 48. Lemoine France                   |                                  |
| 12. Bourdeau Gaétan             | 49. Lemoine Jean                     |                                  |
| 13. Bourdeau Yvan               | 50. Lemoine Michel                   |                                  |
| 14. Brault Claire<br>rep.Louise | 51. Levenson Harvey                  |                                  |
| 15. Campanozzi<br>Dominique     | 52. Lussier Pierre                   |                                  |
| 16. Chalifour Jean-Louis        | 53. Maheu Lise                       |                                  |
| 17. Charbonneau Pierre          | 54. Mayers Denis                     |                                  |
| 18. Charette Jean-Pierre        | 55. Mayers Gerry                     |                                  |
| 19. Chénier Jacques             | 56. McDonough<br>Marguerite          |                                  |
| 20. Couillard Pierre            | 57. McDonough Trudel<br>Françoise    |                                  |
| 21. Côté Lucie                  | 58. Ménard Robert                    |                                  |
| 22. Cypihot Eric                | 59. Monette Germain                  |                                  |
| 23. Dandurand Raymond           | 60. Patenaude René                   |                                  |
| 24. Daoust Grenier<br>Marianne  | 61. Plante Gérald                    |                                  |
| 25. Desjardins Guy              | 62. Plaxton Garry                    |                                  |
| 26. Desjardins Jocelyn          | 63. Pruneau François                 |                                  |
| 27. Desmarais Pierre            | 64. Quido Marc                       |                                  |
| 28. Dubuc Manuel                | 65. Schechter Steve                  |                                  |
| 29. Dumaine Jean-Pierre         | 66. Soublière Marc André             |                                  |
| 30. Dumas<br>Laurette(Marcina)  | 67. Tees Richard                     |                                  |
| 31. Durand Anne                 | 68. Trudel André                     |                                  |
| 32. Fazzari P. Gregory          | 69. Trudel Claude                    |                                  |
| 33. Fazzari Saverio             | 70. Trudel Gilles                    |                                  |
| 34. Fisher Charles              | 71. Trudel Jean                      |                                  |
| 35. Gauvin Mario                | 72. Toupin Gilles                    |                                  |
| 36. Germain Izabel              | 73. Toupin Serge                     |                                  |
| 37. Gervais Francine            | 74. Vézina Michel Ch.<br>Lac verdure |                                  |